

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00781

Numéro SIREN : 441 344 322

Nom ou dénomination : MEDITERRANIA INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2018 sous le numéro de dépôt 12034

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société MEDITERRANIA INVEST		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise Parc Citerama		13400 AUBAGNE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 44134432200017		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 31/12/2016	
		N-1 31/12/2015	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB 7 400	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF 3 470	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP 48 285	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT 22 400	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU 322 383	
Créances rattachées à des participations		BB 4 353 799	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH 605	
TOTAL (II)		BJ 4 758 341	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ 364 783	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF 381 373	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ 746 156	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO 5 504 497	
		IA 368 661	
		5 135 835	
		6 376 234	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 4 354 403	
		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

Désignation de l'entreprise : Société MEDITERRANIA INVEST

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :500.....000.....)	DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 400 806	1 400 806
	Report à nouveau	DH	1 939 584	1 952 886
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(215 274)	246 698
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 675 115	4 150 390
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	33 671	12 752
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 356 104	2 150 122
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	70 162	60 896
	Dettes fiscales et sociales	DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	783	2 073
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 460 720	2 225 844
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 135 835	6 376 234
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 460 720	2 225 844
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	33 671	12 752

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		Société MEDITERRANIA INVEST				Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL		
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP			
	Autres produits (1) (11)				FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	149 983	133 579
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 423	966
	Salaires et traitements*					FY	15 714	23 115
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	6 037	6 037
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)					GE		1
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	173 157
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(173 157)	(163 697)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH	413 314	1 218 310
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI	456 284	568 689
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		319 248
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		319 248
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	55	498 129
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	55	498 129
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(55)	(178 881)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(216 182)	307 043

Désignation de l'entreprise : Société MEDITERRANIA INVESTNéant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	990			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	990			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	82		5 393	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			1 139	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	82		6 532	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	908		(6 532)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			53 813	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	414 304		1 537 558	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	629 578		1 290 860	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(215 274)		246 698	
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG				
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP				
			- Crédit bail immobilier							HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			319 248	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD				
	(9)	Dont transferts de charges								A1				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives		A6			obligatoires	A9				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	LIQUIDATION TITRES SCCV												990	
PENALITE SUR LOCATION										82				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>Société MEDITERRANIA INVEST</u>										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	7 400	D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	3 470	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants	M2		KP	48 285	KQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3		KS		KT			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX			
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	20 600	LC		LD	1 800		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	68 884	LO		LP	1 800		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
Autres participations				8U	6 260 002	8V		8W					
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T	605	1U		1V					
TOTAL IV				LQ	6 260 607	LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	6 340 361	OH		OJ	1 800			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CO		DO	7 400	D7	7 400		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	3 470	1X	3 470		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH	48 285	MI	48 285		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	22 400	MU	22 400	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III			IY		NG		NH	70 684	NI	70 684		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		M7		OW		
Autres participations			IO		OX	1 583 821	OY	4 676 182	OZ	4 676 182			
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	605	2G	605			
TOTAL IV			I3		NJ	1 583 821	NK	4 676 786	2H	4 676 786			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK	1 583 821	OL	4 758 341	OM	4 758 341			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PROCOGEST

Désignation de l'entreprise : Société MEDITERRANIA INVESTNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	7 400	EL		EM		EN	7 400
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	3 470	PF		PG		PH	3 470
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	3 286	PN		PO		PQ	3 286
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	34 734	PW	6 037	PX		PY	40 771
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	20 600	QM		QN		QO	20 600
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	58 620	QV	6 037	QW		QX	64 657
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	69 490	ØP	6 037	ØQ		ØR	75 527

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
	TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL					NM					NO				
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NO + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société MEDITERRANIA INVESTNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	293 135 6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	293 135 TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	293 135 UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : Société MEDITERRANIA INVEST

31/12/2016

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Société MEDITERRANIA INVESTNéant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		4 353 799	UM	4 353 799	UN		
	Prêts (1) (2)	UP			UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	605		UV	605	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA							
	Autres créances clients	UX							
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * ☐ UO)	Z1							
	Personnel et comptes rattachés	UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	3 302	3 302				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	54 149	54 149				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	307 333	307 333					
	Charges constatées d'avance	VS							
	TOTAUX		VT	4 719 187	4 719 187	VU	4 719 187	VV	
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF							

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	33 671	33 671							
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 203 523	1 203 523							
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	70 162	70 162							
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	152 581	152 581							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	783	783							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 460 720	1 460 720	VZ	1 460 720					
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATIS Informatique

Désignation de l'entreprise : Société MEDITERRANIA INVEST		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 6											
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE											
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				moins part déductible *				à réintégrer :		WA		
			de son conjoint										WB		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		2 144		WC		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF				Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG		4 68		XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				XW		
	Amendes et pénalités		WJ				Charges financières (art. 212 bis)*		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												I7		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme						- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8		
							- imposées au taux de 0 %						ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						- Plus-values nettes à court terme						WN		
							- Plus-values soumises au régime des fusions						WO		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)														XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU				Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage														Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage														Y3	
												TOTAL I	WR	2 612	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE											
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *														WS	215 274
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)														WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme						- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV		
							- imposées aux taux de 0 %						WH		
							- imposées aux taux de 19 %						WP		
							- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
							- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
													I6		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %														WZ	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*														XA	
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)														2A	
Produit net des actions et parts d'intérêts :															
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.													ZY	
	Majoration d'amortissement *													XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		PA			
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC			
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)													PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)														XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9				Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI				XG	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage														Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL												TOTAL II	XH	215 274	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		X1										XJ	
		déficit (II moins I)													
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*														ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*														XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)												XN	XO	212 662	

Désignation de l'entreprise : Société MEDITERRANIA INVEST

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	212 662
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	212 662

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	
---	----	--

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>Société MEDITERRANIA INVEST</u>															Néant ☐ *												
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie				OC	1 952 886				AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales		ZB												
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie				OD	246 698					- Autres réserves		ZD														
	Prélèvements sur les réserves				OE						Dividendes		ZE														
											Autres répartitions		ZF	260 000													
	TOTAL I				OF	2 199 584					Report à nouveau		ZG	1 939 584													
										(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	2 199 584												
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)																											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice															XV												
RENSEIGNEMENTS DIVERS																											
Exercice N :																											
Exercice N-1 :																											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7					YQ																	
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR																	
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS																	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance									YT			4 934														
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8					XQ	18 344		18 276														
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU																	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	79 533		53 690														
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									VV																	
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES					ST	52 107		56 679														
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	149 983		133 579														
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE									YW																	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS					9Z	1 423		966														
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									YX	1 423		966														
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée									YY																	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ																	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*									OB																	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									OS																	
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: handicapés:)									YP																	
	- Effectif affecté à l'activité artisanale									RL																	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK			%														
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP					- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0													
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG																	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.				JA					Plus-values à 15 %		JK			Plus-values à 0 %		JL										
										Plus-values à 19 %		JM			Imputations		JC										
	Groupe : résultat d'ensemble.				JD					Plus-values à 15 %		JN			Plus-values à 0 %		JO										
										Plus-values à 19 %		JP			Imputations		JF										
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH	1				N° SIRET de la société mère du groupe				JJ	4	4	1	3	4	4	3	2	2	0	0	0	1

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : Société MEDITERRANIA INVEST

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : Société MEDITERRANIA INVEST

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie					
	sur 3 ans au titre de N-1					
	N-2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--------------------------	---

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société MEDITERRANIA INVEST

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 16% ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *	

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
❶		❷	❸	❹
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)		
❶		❷	❸	❹	❺	❻
Moins-values nettes	N					
	N-1					
	N-2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

formulaire obligatoire
(article 39A du code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société MEDITERRANIA INVEST		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société MEDITERRANIA INVESTNéant ☒ *Exercice ouvert le : 01012016et clos le : 31122016Durée en nombre de mois 1 2**I - Production de l'entreprise**

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stock (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	
-----------------------------	--------------------------	-----------	--

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	
--	-----------	--

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous
et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	
Période de référence	GY	
Date de cessation	HR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6 N° SIRET 4 4 1 3 4 4 3 2 2 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société MEDITERRANIA INVEST

ADRESSE (voie) Parc Citerama Route de Napollon

CODE POSTAL 13400 VILLE AUBAGNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	500
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination SUD REALISATION CONSTRUCTION

N° SIREN (si société établie en France) 307322362 % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 250

Adresse : N° Voie Citérama

Code postal 13400 Commune AUBAGNE Pays

Forme juridique EURL Dénomination EURL HA

N° SIREN (si société établie en France) 497957654 % de détention 30.00 Nb de parts ou actions 150

Adresse : N° Voie ROUTE DE NAPOLLON

Code postal 13400 Commune AUBAGNE Pays

Forme juridique SARL Dénomination COMPAGNIE FONCIERE D'AMENAGEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 382268845 % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 100

Adresse : N° Voie Citérama

Code postal 13400 Commune AUBAGNE Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 4 4 1 3 4 4 3 2 2 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société MEDITERRANIA INVEST

ADRESSE (voie) Parc Citerama Route de Napollon

CODE POSTAL 13400 VILLE AUBAGNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 38

Forme juridique Dénomination MEDITERRANIA LANGUEDOC ROUSSILLON

N° SIREN (si société établie en France) 4 4 9 6 6 9 0 2 7 % de détention 100.00

Adresse : N° 501 Voie RUE DENIS PAPIN

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination LES PATIOS DE VALRAS

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 99.00

Adresse : N° 1300 Voie Avenue Albert Einstein

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays

Forme juridique SCI Dénomination VILLA MARINE

N° SIREN (si société établie en France) 4 8 9 0 9 4 5 6 5 % de détention 99.00

Adresse : N° Voie CITERAMA

Code postal 13400 Commune AUBAGNE Pays

Forme juridique SARL Dénomination MEDITERRANIA PACA

N° SIREN (si société établie en France) 4 7 7 6 9 4 0 5 3 % de détention 99.00

Adresse : N° Voie Parc Citéràma

Code postal 13400 Commune AUBAGNE Pays

Forme juridique SCCV Dénomination SCCV LES TERRASSES DE LACANAU

N° SIREN (si société établie en France) 4 8 2 1 9 1 1 5 2 % de détention 99.00

Adresse : N° Voie Parc Citerama

Code postal 13400 Commune AUBAGNE Pays

Forme juridique SCCV Dénomination SCCV LES JARDINS DU CHATEAU

N° SIREN (si société établie en France) 4 5 0 8 8 6 0 1 5 % de détention 99.00

Adresse : N° Voie Parc Citerama

Code postal 13400 Commune AUBAGNE Pays

Forme juridique SCCV Dénomination SCCV LE STUDIUM

N° SIREN (si société établie en France) 4 7 8 1 4 7 7 4 7 % de détention 99.00

Adresse : N° Voie Parc Citerama

Code postal 13400 Commune AUBAGNE Pays

Forme juridique SCCV Dénomination SCCV LE CLOS DE L'ESTELLO

N° SIREN (si société établie en France) 4 8 1 3 7 4 4 5 2 % de détention 99.00

Adresse : N° Voie Parc Citerama

Code postal 13400 Commune AUBAGNE Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

4 4 1 3 4 4 3 2 2 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société MEDITERRANIA INVEST

ADRESSE (voie)

Parc Citerama

Route de Napollon

CODE POSTAL

13400

VILLE

AUBAGNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

38

Forme juridique

Dénomination

PRADO CASTEL

N° SIREN (si société établie en France)

5 0 2 5 6 4 6 1 0

% de détention

99.00

Adresse :

N°

Voie

PARC CITERAMA

Code postal

13400

Commune

AUBAGNE

Pays

Forme juridique

Dénomination

HEROD'S PALACE

N° SIREN (si société établie en France)

4 9 1 3 7 8 3 9 4

% de détention

99.00

Adresse :

N°

Voie

PARC CITERAMA

Code postal

13400

Commune

AUBAGNE

Pays

Forme juridique

SCCV

Dénomination

SCCV L'AREV (ex. LES VILLAS DU CORCOVADO)

N° SIREN (si société établie en France)

4 8 1 8 8 1 7 5 3

% de détention

99.00

Adresse :

N°

Voie

PARC CITERAMA

Code postal

13400

Commune

AUBAGNE

Pays

Forme juridique

SCCV

Dénomination

LES TERRASSES DU SOLEIL

N° SIREN (si société établie en France)

5 1 9 4 5 3 4 8 4

% de détention

99.00

Adresse :

N°

Voie

PARC CITERAMA

Code postal

13400

Commune

AUBAGNE

Pays

Forme juridique

Dénomination

PAUL BOUSQUET

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

99.00

Adresse :

N°

1300

Voie

Avenue Albert Einstein

Code postal

34000

Commune

MONTPELLIER

Pays

Forme juridique

Dénomination

DOMAINES DES SOURCES

N° SIREN (si société établie en France)

4 4 9 3 4 9 9 4 3

% de détention

99.00

Adresse :

N°

117

Voie

Avenue De PALAVAS

Code postal

34000

Commune

MONTPELLIER

Pays

Forme juridique

Dénomination

CANNALETTO

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

99.00

Adresse :

N°

1300

Voie

Avenue Albert Einstein

Code postal

34000

Commune

MONTPELLIER

Pays

Forme juridique

Dénomination

LONGCHAMPS

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

99.00

Adresse :

N°

1300

Voie

Avenue Albert Einstein

Code postal

34000

Commune

MONTPELLIER

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 4 4 1 3 4 4 3 2 2 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société MEDITERRANIA INVEST

ADRESSE (voie) Parc Citerama Route de Napollon

CODE POSTAL 13400 VILLE AUBAGNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 38

Forme juridique Dénomination LE PRADO

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 99.00

Adresse : N° 1300 Voie Avenue Albert Einstein

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays

Forme juridique Dénomination DOLCE VITA

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 99.00

Adresse : N° 1300 Voie Avenue Albert Einstein

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays

Forme juridique Dénomination LE FORUM

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 99.00

Adresse : N° 1300 Voie Avenue Albert Einstein

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays

Forme juridique Dénomination LES MUSCATIERS

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 99.00

Adresse : N° 1300 Voie Avenue Albert Einstein

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays

Forme juridique SCCV Dénomination LES VIGNES DU NAULAS

N° SIREN (si société établie en France) 4 8 2 9 5 0 8 8 8 % de détention 99.00

Adresse : N° Voie Parc Citerama

Code postal 13400 Commune AUBAGNE Pays

Forme juridique Dénomination VILLA CLAUDINE

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 99.00

Adresse : N° 1300 Voie Avenue Albert Einstein

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays

Forme juridique Dénomination LES BUIS

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 99.00

Adresse : N° 1300 Voie Avenue Albert Einstein

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays

Forme juridique Dénomination LES OREADES

N° SIREN (si société établie en France) 4 8 5 1 7 1 6 0 7 % de détention 99.00

Adresse : N° 117 Voie Avenue De PALAVAS

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

4 4 1 3 4 4 3 2 2 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société MEDITERRANIA INVEST

ADRESSE (voie)

Parc Citerama

Route de Napollon

CODE POSTAL

13400

VILLE

AUBAGNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

38

Forme juridique

Dénomination

LES DRYADES

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

99.00

Adresse :

N°

1300

Voie

Avenue Albert Einstein

Code postal

34000

Commune

MONTPELLIER

Pays

Forme juridique

Dénomination

LES NAIADES

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

99.00

Adresse :

N°

117

Voie

Avenue De PALAVAS

Code postal

34000

Commune

MONTPELLIER

Pays

Forme juridique

Dénomination

L'EDISON

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

99.00

Adresse :

N°

1300

Voie

Avenue Albert Einstein

Code postal

34000

Commune

MONTPELLIER

Pays

Forme juridique

Dénomination

L'OLIVIER

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

99.00

Adresse :

N°

Voie

Parc Cit rama

Code postal

13400

Commune

AUBAGNE

Pays

Forme juridique

D nomin tion

LA CHARTREUSE

N  SIREN (si soci t   tablie en France)

% de d tention

99.00

Adresse :

N 

1300

Voie

Avenue Albert Einstein

Code postal

34000

Commune

MONTPELLIER

Pays

Forme juridique

D nomin tion

PAUL RIQUET

N  SIREN (si soci t   tablie en France)

% de d tention

90.00

Adresse :

N 

117

Voie

Avenue de PALAVAS

Code postal

34000

Commune

MONTPELLIER

Pays

Forme juridique

SA

D nomin tion

ABC FINANCES

N  SIREN (si soci t   tablie en France)

% de d tention

80.00

Adresse :

N 

Voie

ROUTE DE NAPOLLON

Code postal

13400

Commune

AUBAGNE

Pays

Forme juridique

SCCV

D nomin tion

SCCV VALLON DE FARINE

N  SIREN (si soci t   tablie en France)

% de d tention

73.00

Adresse :

N 

Voie

ZAC de la Baronette

Code postal

13677

Commune

AUBAGNE Cedex

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales exc de le nombre de lignes de l'imprim , utiliser un ou plusieurs tableaux suppl mentaires. Dans ce cas, il convient de num roter chaque tableau en haut et   gauche de la case pr vue   cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas   droite de cette m me case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n  2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 4 4 1 3 4 4 3 2 2 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société MEDITERRANIA INVEST

ADRESSE (voie) Parc Citerama Route de Napollon

CODE POSTAL 13400 VILLE AUBAGNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 38

Forme juridique SCCV Dénomination SCCV LE CESAR II

N° SIREN (si société établie en France) 4 4 8 1 7 1 2 6 4 % de détention 68.00

Adresse : N° Voie Parc Citerama

Code postal 13400 Commune AUBAGNE Pays

Forme juridique SCCV Dénomination SCCV LES JARDINS DE PROVENCE II

N° SIREN (si société établie en France) 4 4 2 3 2 7 2 0 1 % de détention 68.00

Adresse : N° Voie Parc Citerama

Code postal 13400 Commune AUBAGNE Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Date 20/04/2017	Tableau de cohérence des liasses fiscales Client 005555 Société MEDITERRANIA INVEST Parc Citerama Route de Napollon 13400 AUBAGNE	Référence	Page 1
Collaborateur JPS HG HG		Exercice 01/01/2016 31/12/2016	

[illegible]



KPMG Entreprises
Provence
480 avenue du Prado
CS 90303
13269 MARSEILLE CEDEX 08
France

CEC Conseil & Expertise Comptable

315 avenue du Prado
13008 Marseille

MEDITERRANIA INVEST S.A.S.

**Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels**

*Certifiés conformes
à l'original*

EXEMPLAIRE GREFFE

Exercice clos le 31 décembre 2016
MEDITERRANIA INVEST S.A.S.
Parc Citerama - ZAC de la Baronette - Route de Napollon
13400 Aubagne
Ce rapport contient 17 pages
Référence : TB/TM



KPMG Entreprises
Provence
480 avenue du Prado
CS 90303
13269 MARSEILLE CEDEX 08
France

CEC Conseil & Expertise Comptable

315 avenue du Prado
13008 Marseille

MEDITERRANIA INVEST S.A.S.

Siège social : Parc Citerama - ZAC de la Baronette - Route de Napollon
13400 Aubagne
Capital social : €.500 000

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société MEDITERRANIA INVEST S.A.S, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

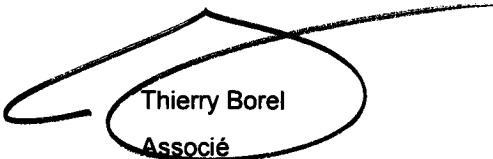
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 6 juin 2017

Les commissaires aux comptes

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

CEC Conseil & Expertise Comptable



Thierry Borel
Associé



Michel Orosco
Associé

Désignation de l'entreprise : <u>Société MEDITERRANIA INVEST</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>Parc Citerama</u>		13400 AUBAGNE		
Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>44134432200017</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, <u>31122016</u>		
		N-1 <u>31122015</u>		
		Brut 1		
		Amortissements, provisions 2		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	7 400	
	Frais de développement *	CX		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 470	
	Fonds commercial (1)	AH		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
	Terrains	AN		
	Constructions	AP	48 285	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		
	Autres immobilisations corporelles	AT	22 400	
Immobilisations en cours	AV			
Avances et acomptes	AX			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
Autres participations	CU	322 383		
Créances rattachées à des participations	BB	4 353 799		
Autres titres immobilisés	BD			
Prêts	BF			
Autres immobilisations financières*	BH	605		
TOTAL (II)		BJ	4 758 341	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		
	En cours de production de biens	BN		
	En cours de production de services	BP		
	Produits intermédiaires et finis	BR		
	Marchandises	BT		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		
	Autres créances (3)	BZ	364 783	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		
Disponibilités	CF	381 373		
Charges constatées d'avance (3)*	CH			
TOTAL (III)		CJ	746 156	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	5 504 497
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	4 354 403
Clause de réserve de propriété *		Stocks :	(3) Part à plus d'un an :	CR
Immobilisations :		Créances :		

Désignation de l'entreprise : Société MEDITERRANIA INVEST

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :500.000.....)	DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 400 806	1 400 806
	Report à nouveau	DH	1 939 584	1 952 886
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(215 274)	246 698
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 675 115	4 150 390
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	33 671	12 752
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 356 104	2 150 122
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	70 162	60 896
	Dettes fiscales et sociales	DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	783	2 073
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 460 720	2 225 844
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 135 835	6 376 234
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 460 720	2 225 844
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	33 671	12 752

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		Société MEDITERRANIA INVEST				Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL		
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP			
	Autres produits (1) (11)				FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	149 983	133 579
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 423	966
	Salaires et traitements*					FY	15 714	23 115
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	6 037	6 037
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)					GE		1
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	173 157
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(173 157)	(163 697)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH	413 314	1 218 310	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI	456 284	568 689	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		319 248	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)				GP		319 248	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	55	498 129	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)				GU	55	498 129	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(55)	(178 881)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(216 182)	307 043

Désignation de l'entreprise : Société MEDITERRANIA INVEST

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	990	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	990	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	82	5 393
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		1 139
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	82	6 532
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	908	(6 532)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		53 813
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	414 304	1 537 558
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	629 578	1 290 860
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(215 274)	246 698
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		319 248
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	LIQUIDATION TITRES SCCV		990	
	PENALITE SUR LOCATION	82		
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS MEDITERRANIA INVEST
Parc Citerama
Route de Napollon
13400 AUBAGNE

ANNEXE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016

PROCOGEST

15 Rue Beauvau

13001 MARSEILLE

04.96.11.67.80

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X	
Permanence ou changement de méthodes	X	NA
Informations générales complémentaires	X	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X	
Etat des amortissements	X	
Etat des provisions	X	
Etat des échéances des créances et des dettes	X	
Composition du capital social	X	
Evaluation des immobilisations corporelles	X	
Evaluation des amortissements	X	
Titres immobilisés	X	
Créances immobilisées	X	
Produits à recevoir	X	
Charges à payer	X	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X	
---	---	--

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Liste des filiales et participations	X	
--------------------------------------	---	--

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	X	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X	

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 135 835.49 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 215 274.31- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	7 400		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 470		
Installations générales agencements aménagements des constructions	48 285		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 600		1 800
TOTAL	68 884		1 800
Autres participations	6 260 002		
Prêts, autres immobilisations financières	605		
TOTAL	6 260 607		
TOTAL GENERAL	6 340 361		1 800

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			7 400	7 400
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 470	3 470
Installations générales agencements aménagements constr.			48 285	48 285
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			22 400	22 400
TOTAL			70 684	70 684
Autres participations		1 583 821	4 676 182	4 676 182
Prêts, autres immobilisations financières			605	605
TOTAL		1 583 821	4 676 786	4 676 786
TOTAL GENERAL		1 583 821	4 758 341	4 758 341

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	7 400			7 400
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 470			3 470
Constructions sur sol propre	3 286			3 286
Installations générales agencements aménagements constr.	34 734	6 037		40 771
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 600			20 600
TOTAL	58 620	6 037		64 657
TOTAL GENERAL	69 490	6 037		75 527

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	6 037				
TOTAL	6 037				
TOTAL GENERAL	6 037				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	293 135				293 135
TOTAL	293 135				293 135
TOTAL GENERAL	293 135				293 135

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	4 353 799	4 353 799	
Autres immobilisations financières	605	605	
Impôts sur les bénéfices	3 302	3 302	
Taxe sur la valeur ajoutée	54 149	54 149	
Débiteurs divers	307 333	307 333	
TOTAL	4 719 187	4 719 187	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	33 671	33 671		
Emprunts et dettes financières divers	1 203 523	1 203 523		
Fournisseurs et comptes rattachés	70 162	70 162		
Groupe et associés	152 581	152 581		
Autres dettes	783	783		
TOTAL	1 460 720	1 460 720		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1 000.0000	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Aménagements Bureaux/ Agenceme	Linéaire	10 à 20 ans
Mobiliers et Matériel de Bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel et Outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Installations Technique	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	762 166
Total	762 166

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 100
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	550 064
Total	606 164

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

List des filiales et participations

(code du commerce Art.L233-15; POG Art. 531-3 et 532-12)

[illegible]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Nbre des actions ordinaires existantes	500	500	500	500	500
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	66 890				
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	223 599	255 194-	97 433	306 548	209 237-
Impôts sur les bénéfices		48 089		53 813	
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		184 056-	91 396	246 698	215 274-
Résultat distribué	217 562				
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	447.20	606.57-	194.87	505.47	418.47-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	435.12	368.11-	182.79	493.40	430.55-
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					



KPMG Entreprises
Région Sud-Est
480 Avenue du Prado
BP 303
13269 Marseille Cedex 8



CEC Conseil & Expertise Comptable
315 avenue du Prado
13008 Marseille

MEDITERRANIA INVEST S.A.S.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

*Certifié conforme
à l'original.*

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2016

MEDITERRANIA INVEST S.A.S.

Parc Citerama - ZAC de la Baronette - Route de Napollon
13400 Aubagne

Ce rapport contient 3 pages

Référence : MO/CC



MEDITERRANIA INVEST S.A.S.

Siège social : Parc Citerama - ZAC de la Baronette - Route de Napollon
13400 Aubagne
Capital social : €.500 000

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Aux associés,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce.

Marseille, le 6 juin 2017

Les commissaires aux comptes

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.


Thierry Borel
Associé

CEC Conseil & Expertise Comptable


Michel Orosco
Associé

MEDITERRANIA INVEST
Société par actions simplifiée
Au capital de 500.000 €uros
Siège social : Parc Citérama
Route de Napollon
13400 AUBAGNE

RCS : MARSEILLE B 441 344 322

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 JUIN 2017

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT,
Le vingt et un juin à dix heures,

Les associés de la société par actions simplifiée dénommée "MEDITERRANIA INVEST", au capital social de 500.000 €uros divisé en 500 actions de 1.000 €uros de nominal chacune, ayant son siège à AUBAGNE (13400), Parc Citérama, route de Napollon, se sont réunis, sur la convocation du Président de la société faite conformément aux stipulations des statuts, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels,
- Examen et approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 et quitus au président,
- Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2016,
- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions passées entre la société et les dirigeants et approbation desdites conventions,
- Pouvoirs pour formalités.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé ou mandataire au moment de son entrée en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Hubert ATTALI, en sa qualité de Président de la société.

Mademoiselle Delphine SAMPIERI est désignée comme secrétaire.

La Société KPMG et Monsieur Michel OROSCO, Commissaires aux comptes titulaires de la société, régulièrement convoqués, sont absents et excusés.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent la totalité des actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée générale, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et adopter les résolutions proposées dans les conditions fixées par les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations des actionnaires,
- une copie de la lettre de convocation des Commissaires aux comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtée au 31 décembre 2016,



- le rapport de gestion établi par le Président,
- les rapports établis par le Commissaire aux comptes,
- les lettres d'acceptation des commissaires aux comptes et de leurs suppléants,
- un exemplaire des statuts de la société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que le texte des résolutions ainsi que tous les documents et informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les résolutions présentées à leur approbation ont été communiqués à chacun actionnaire quinze jours au moins avant la date de la présente Assemblée, le tout conformément aux dispositions des statuts.

Le Président déclare également que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été communiqués au Commissaire aux comptes dans les délais prévus par la loi.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite l'ordre du jour sur lequel l'Assemblée est appelée à délibérer.

Puis il présente et commente les comptes sociaux et donne lecture du rapport de gestion exposant l'activité au cours de l'exercice écoulé, les résultats de cette activité, et les perspectives d'avenir.

Enfin le Président donne lecture du rapport général du Commissaire aux comptes sur la certification des comptes sociaux et du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions passées entre la société et ses dirigeants.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte et offre la parole à toute personne qui désirerait la prendre.

Il fournit toutes précisions et explications complémentaires qui lui sont demandées.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par le Président et du rapport général du Commissaire aux comptes certifiant les comptes sociaux, approuve lesdits rapports ainsi que les comptes, soit le bilan, le compte de résultat et l'annexe, de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un déficit comptable de 215.264 €.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus entier et sans réserve de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Sur la proposition qui lui est faite, l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires décide d'affecter le déficit comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2016, soit 215.274 € de la façon suivante :

- en totalité à « report à nouveau » 215 274 €

L'Assemblée générale des actionnaires reconnaît en outre qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires, après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions passées entre la société et le président et statuant sur ce rapport, déclare avoir pris connaissance des conventions spéciales visées qui sont intervenues au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

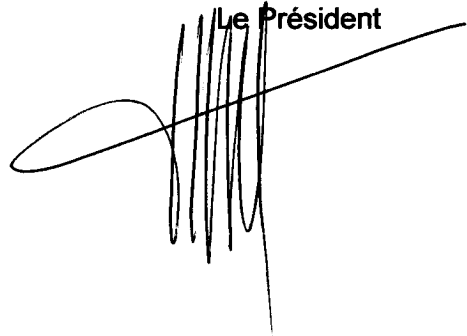
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toute formalité de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

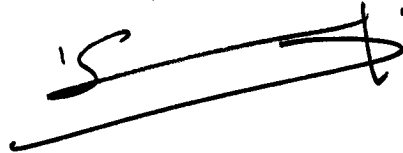
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' shape followed by several vertical strokes.

Le Secrétaire

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' shape followed by a horizontal stroke and a small loop.

MEDITERRANIA INVEST
Société par actions simplifiée
Au capital de 500.000 €uros
Siège social : Parc Citérama
Route de Napollon
13400 AUBAGNE

RCS : MARSEILLE B 441 344 322

RAPPORT DE GESTION ANNUEL

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Madame, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, nous vous avons réuni en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice écoulé clos le 31 DECEMBRE 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de la société au cours de l'exercice :

- Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2016, les difficultés économiques dues à la crise immobilière nationale persistent.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

Les perspectives pour l'exercice en cours et l'avenir immédiat sont les suivantes :

L'activité de l'année 2017 s'annonce meilleure que celle de l'année 2016 en termes d'achèvement, de livraison et d'épuration de perte. Le développement de nouveaux programmes sera plus conséquent en 2018.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

- Depuis le 31 décembre 2016, date de clôture du dernier exercice, il est à noter qu'aucun événement important n'est à signaler.

- Activité en matière de recherche et de développement :

- Au cours de l'exercice écoulé, notre société n'a eu aucune activité en matière de recherche et de développement.



FILIALES ET PARTICIPATIONS

1/ - Prises de participations

- 99 parts sociales de 1,50 € chacune dans la SCCV LA MASC
- 99 parts sociales de 1,50 € chacune dans la SCCV LE BENKIRAI
- 990 parts sociales de 10 € chacune dans la SCCV SEA ONE
- 70 parts sociales de 10 € chacune dans la SNC LES DEMEURES DU GARLABAN

2/ - Cessions de participations

Notre société n'a procédé à aucune cession de participation au cours de l'exercice écoulé.

3/ - Activités des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Conformément aux dispositions de l'article R 234-1 du code de commerce, nous complétons ces informations par les éléments suivants :

- Notre Société détient 160 parts sur les 160 parts de 100 € chacune composant le capital social de la SARL MEDITERRANIA LANGUEDOC ROUSSILLON, soit une participation de 100 % du capital de la Société.
- Notre Société détient 99 parts sur les 100 parts de 80 € chacune composant le capital social de la SARL MEDITERRANIA PACA, soit une participation de 99 % du capital de la Société.
- Notre Société détient 99 parts sur les 100 parts de 10 € chacune composant le capital social de la SCCV LES OREADES, soit une participation de 99 % du capital de la Société.
- Notre Société détient 99 parts sur les 100 parts de 10 € chacune composant le capital social de la SCCV LES NAIADES, soit une participation de 99 % du capital de la Société.
- Notre Société détient 99 parts sur les 100 parts de 10 € chacune composant le capital social de la SCCV LES VIGNES DU NAULAS, soit une participation de 99 % du capital de la Société.
- Notre Société détient 99 parts sur les 100 parts de 10 € chacune composant le capital social de la SCCV L'OLIVIER, soit une participation de 99 % du capital de la Société.
- Notre Société détient 99 parts sur les 100 parts de 10 € chacune composant le capital social de la SCCV LE DOMAINE DES SOURCES, soit une participation de 99 % du capital de la Société.
- Notre Société détient 90 parts sur les 100 parts de 10 € chacune composant le capital social de la SCCV LE PAUL RIQUET, soit une participation de 90 % du capital de la Société.
- Notre Société détient 99 parts sur les 100 parts de 10 € chacune composant le capital social de la SCCV LA CHARTREUSE, soit une participation de 99 % du capital de la Société.



- Notre Société détient 99 parts sur les 100 parts de 1.50 € chacune composant le capital social de la SCCV L'ALHAMBRA anciennement VILLA CLAUDINE, soit une participation de 99 % du capital de la Société.
- Notre Société détient 99 parts sur les 100 parts de 1.50 € chacune composant le capital social de la SCCV SUN SEA anciennement LE FORUM, soit une participation de 99 % du capital de la Société.
- Notre Société détient 99 parts sur les 100 parts de 1.50 € chacune composant le capital social de la SCCV LES TERRASSES DE LACANAU, soit une participation de 99 % du capital de la Société.
- Notre Société détient 99 parts sur les 100 parts de 1,5 € chacune composant le capital social de la SCCV HEROD'S PALACE, soit une participation de 99 % du capital de la Société.
- Notre Société détient 99 parts sur les 100 parts de 1.5 € chacune composant le capital social de la SCCV L'AREV, anciennement dénommée Les Villas du Corcovado, soit une participation de 99 % du capital de la Société.
- Notre Société détient 28810 parts sur les 28811 parts de 10 € chacune composant le capital social de la SCCV LE STUDIUM, soit une participation de 99,99 % du capital de la Société.
- Notre Société détient 99 parts sur les 100 parts de 1,50 € chacune composant le capital social de la SCCV LES TERRASSES DU SOLEIL, soit une participation de 99 % du capital de la Société.
- Notre Société détient 95 parts sur les 100 parts de 1,50 € chacune composant le capital social de la SCCV SAINT SUFFREN, soit une participation de 95 % du capital de la Société.
- Notre Société détient 73 parts sur les 100 parts de 1,50 € chacune composant le capital social de la SCCV VALLON DE FARINE, soit une participation de 73 % du capital de la Société.
- Notre Société détient 68 parts sur les 100 parts de 1,50 € chacune composant le capital social de la SCCV LES JARDINS DE PROVENCE II, soit une participation de 68 % du capital de la Société.
- Notre Société détient 95 parts sur les 100 parts de 1.50 € chacune composant le capital social de la SCCV PRADO CASTEL, soit une participation de 95 % du capital de la Société.
- Notre Société détient 99 parts sur les 100 parts de 1,50 € chacune composant le capital social de la société SCCV 9 TOBELEM, soit une participation de 99% du capital de la Société.
- Notre Société détient 99 parts sur les 100 parts de 1,50 € chacune composant le capital social de la société SCCV LA MASC, soit une participation de 99% du capital de la Société.
- Notre Société détient 99 parts sur les 100 parts de 1,50 € chacune composant le capital social de la société SCCV LE BENKIRAI, soit une participation de 99% du capital de la Société.



- Notre Société détient 99 parts sur les 100 parts de 10 € chacune composant le capital social de la société SCCV SEA ONE, soit une participation de 99% du capital de la Société.
- Notre Société détient 70 parts sur les 100 parts de 10 € chacune composant le capital social de la société SNC LES DEMEURES DU GARLABAN, soit une participation de 70% du capital de la Société.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats :

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes, et ont concerné une durée de 12 mois.

Le compte de résultat fait apparaître un déficit comptable de 215.264 € que nous vous proposons d'affecter conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la société ainsi qu'il sera dit ci-après.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 0 € contre 0 € lors de l'exercice précédent.

Le montant des impôts, taxes et versements assimilés de l'exercice s'est élevé à 1423 €. L'effectif moyen du personnel à la clôture de l'exercice ne compte aucun salarié comme à la clôture de l'exercice précédent.

La dotation aux amortissements s'est élevée à 6 037 €.

Les bénéfices attribués des participations que notre société possède dans ses diverses filiales se sont élevés à 413 314 € contre 1 218 310 € pour l'exercice précédent.

Les pertes supportées des participations que possède notre société se sont élevées à 466 284 € contre 568 689 € pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts, ressort pour l'exercice à (-216 182) € contre 307 043 € pour l'exercice précédent.

Le montant de l'impôt sur les sociétés s'établit pour l'exercice clos à 0 €.

Le résultat de l'exercice se solde en définitive par un déficit comptable de (215 274) €.

Nous vous rappelons qu'au cours de l'exercice précédent, le résultat de l'exercice s'était soldé par un bénéfice comptable de 246 698 €.

- Proposition d'affectation du résultat :

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et d'affecter le déficit comptable de l'exercice s'élevant à (215 274) € de la façon suivante :

- en totalité à « report à nouveau »..... (215 274) €

Nous vous rappelons en outre, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.



- **Dépenses non déductibles fiscalement :**

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code général des impôts, nous vous précisons qu'aucune dépense et charge visée à l'article 39-4 dudit code, n'est intervenue.

- **Informations sur les délais de paiement :**

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

	Dettes non échues						Dettes échues ii	
	Moins de 30 jours i		De 30 à 60 jours i		Plus de 60 jours i			
	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Total des dettes fournisseurs	70 162 €	60 896 €						

i Délais de paiement prévu.

ii Totalité des dettes échues quelque soit le délai de paiement initialement prévu.

ACTIONNARIAT DES SALARIES

Notre société n'employant aucun personnel, nous vous précisons en vertu des articles L 225-102 et L 225-129 du Code de Commerce que la participation des salariés au capital social est inapplicable.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Votre Commissaire aux Comptes relate dans son rapport spécial les conventions éventuelles entrant dans le champ d'application de l'article L 227-10 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons que le mandat de président n'arrive pas à expiration à l'issue de la présente consultation.

Le mandat du commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant arrivent à expiration à l'issue de cette assemblée générale. Le renouvellement de leur mandat ou leur nomination doit être mise au vote.

CONCLUSION

Nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Votre Président vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Président

